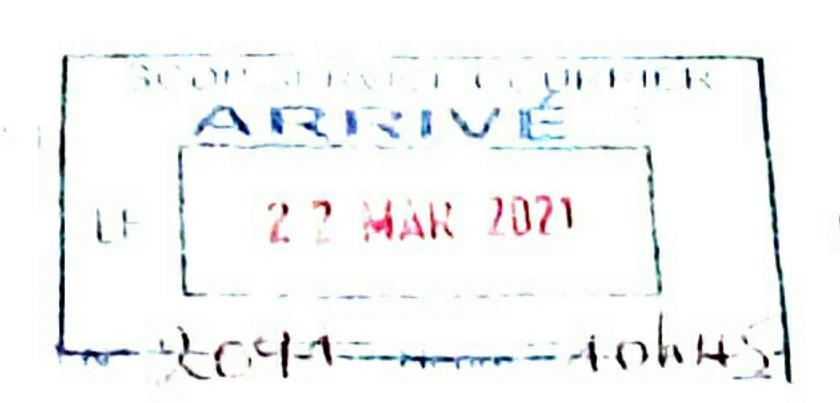


Administration & Management Sales & Marketing Finances & Technology



Monsieur le Directeur Général de SCDP

Douala -Cameroun

Douala, le 19 Mars 2021

Nos rof. CAC MIDELUIS

Objet Accompagnement à l'imise en place du système de gestion socialisée de comptabilisation et de conservation des litres domatonalisés

Monsieur le Directeur Gonnial

Depuis quelques années. Li zone CEMAC s'active à s'autmer aux bonnes pratiques en matière de financement des entreprises à coût acceptables.

C'est dans ce cadre que plusieurs décisions ont éte prises par les instances régionales e nationales pour implémenter des solutions pragmatiques au profit des operateurs économiques

L'une des décisions qui occupe l'actualité des sociétés anonymes est la mise en œuvre de L'au Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Git en ses articles 744-1 conse l'abligation d'inscription en compte des valeurs mobilières. La loi du 23 avril 2013 oblige les s'admitterialiser les valeurs mobilières physiques. Ainsi, les actions vendues ou achetens vont cir par des écritures comptables et des virements d'un compte des valeurs mobilières a un autre. Por par des écritures mobilières numerisées sont centralisées auprès du dépositaire central qui de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

Le but de cette opération consiste non seulement à donner un dispositif juridique re transfert des propriétés mais aussi de permettre à l'actionnaire de suivre plus aisement ses processus de dématérialisation à été découpé en trois étapes, progressives :

- Etape L'Inscription en compte des sociétés émettrices ;
- Ltape 2 : Dématérialisation des certificats physiques d'actions ,
- Etapies 1, obligation de tenue des comptes titres dématerialisés

Un dispositif de sanctions a été mes en place par la loi de finance 2019 pour toute émetitices qui ne se soumettraient pas à l'obligation de codifier et d'inscrire en comptinanciers. Le délai de inise en conformité des entreprises est lixé pour le 30 avril 2021.